

Familles Rurales en chiffres :

- 180 000** familles adhérentes
vivant dans 10 000 communes
- 2 500** associations locales fédérées
dans 94 départements et régions
- 45 000** bénévoles
- 20 000** salariés

-
- 130** Relais Familles
 - 170** permanences d'information
et de défense des consommateurs
 - 1 100** accueils collectifs de mineurs
 - 400** lieux d'accueil de la petite enfance
 - 2 000** associations proposant
des activités culturelles,
récréatives et sportives
 - 500** groupes de jeunes



www.famillesrurales.org

Toute l'actualité du Mouvement

**Familles
rurales**
Vivre mieux !
Fédération nationale

**Familles Rurales
Fédération nationale**

7, Cité d'Antin
75009 Paris
Tél. : 01 44 91 88 88
Fax : 01 44 91 88 89
www.famillesrurales.org
infos@famillesrurales.org

Association loi 1901, reconnue
d'utilité publique, agréée
et habilitée pour son action :

- famille
- consommation
- éducation
- jeunesse
- loisirs
- tourisme
- environnement
- vie associative
- formation
- santé

Mise en page : Fédération nationale, F.Bailler - Photos : Fotolia.com - Août 2012 - Imprimé sur du papier PEFC participant à la gestion durable des forêts

Crédit Elan

Vous recherchez un financement
pour un projet personnel ?

Le **crédit Elan**
peut être
la **solution.**



**Familles
rurales**
Vivre mieux !



A qui s'adresse le crédit Elan ?

Le crédit Elan est un crédit destiné aux personnes ne pouvant accéder seules au crédit bancaire. Il peut concerner les personnes ayant un projet d'insertion professionnelle ou de retour à l'emploi, confrontées au chômage, à la maladie, au handicap...



Que peut-on financer avec un crédit Elan ?

- Une formation pour (re)trouver du travail,
- Un scooter, un deux-roues, une voiture,
- Le permis de conduire,
- Des frais d'agence pour accéder à un nouveau logement,
- Des travaux dans son appartement ou sa maison,
- Un appareil électroménager,
- Des soins dentaires, des lunettes.

Le rachat de crédit est exclu.

Quel montant de crédit ?

Vous pouvez emprunter au maximum 3 000 euros.

A quel taux ?

Les taux pratiqués sont ceux actuellement en vigueur sur le marché.
Par exemple, pour un crédit de 1 500 €, à un TEG annuel fixe de 3,50%, la mensualité est de 64,80 € pendant 24 mois hors assurances emprunteur facultatives. Coût total du crédit 55,31 €. Sans frais de dossier. Sous réserve d'acceptation du dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

Pour quelle durée ?

La durée du crédit est variable selon la capacité de remboursement, jusqu'à 36 mois.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les bénéficiaires sont accompagnés par Familles Rurales durant toute la durée du crédit.



Depuis de nombreuses années, Familles Rurales développe des compétences reconnues en matière d'accompagnement budgétaire, social et familial.